

# Les "cobayes" réclament le silence

Le "laboratoire expérimental" de Saint-Crépin ne cesse d'alimenter les chroniques. Loin du blabla et des valeurs abstraites proférées en réunions publiques, chacun est à même d'apprécier le bruit généré et l'impact visuel. Une enquête auprès de la population a permis de constater combien les six éoliennes installées depuis septembre 2004 ne font pas l'unanimité. Une large majorité déclare avoir perdu de sa tranquillité, de son confort de vie et dénonce le bruit.

Les études acoustiques diligentées par la préfecture, via la Ddass, sont édifiantes. Les mesures acoustiques réalisées les 16 et 17 février 2005, laisse apparaître « un dépassement des valeurs limites (art. R. 1336-9 du code de la santé publique) ». Ce dépassement n'est pas négligeable puisqu'il est de l'ordre de +4 à +13 décibels de la limite réglementaire qui est de +3 dBA en période nocturne. Et encore ces mesures ont-elles

été réalisées alors que le vent soufflait modérément, entre 4 et 5 m/s.

Après un été relativement calme, depuis quatre semaines le vent souffle fort sur les hauteurs de Saint-Crépin et le bruit est devenu insupportable à une population qui ne sait plus à quel saint se vouer, puisqu'Éole, bien que très bruyant, fait la sourde oreille à leurs revendications.

Ce que demande la population tient en une phrase : que les éoliennes soient arrêtées la nuit pour permettre à Morphée de baigner chaque maison du village de la douce torpeur du sommeil. Mais jusqu'à présent, toutes les demandes, tous les courriers, toutes les interventions publiques sont restées sans réponse et les éoliennes de Saint-Crépin poursuivent leur petite musique de nuit.

« En octobre, le vent s'est remis à souffler et les perturbations sonores ont recommencé, explique Christian Charrier, habitant de Saint-Crépin, au cœur de la rébellion sonore. Un courrier a été adressé à la municipalité pour réclamer l'arrêt des éoliennes la nuit. Monsieur le maire nous a dit qu'il avait transmis notre courrier au promoteur. Un autre courrier a été adressé à la préfecture et nous avons eu une réponse de la sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély qui nous dit qu'elle attend les résultats des dernières études acoustiques réalisées après l'été pour prendre une position. On en est là aujourd'hui ! »

Fort de l'expérience en son village, Christian Charrier n'a de cesse de battre la campagne pour avertir et informer les populations candidates à l'installation d'éoliennes sur leur territoire des nuisances possibles. Son message : « Une fois qu'elles sont là, il est très difficile de remédier à tout problème. Malgré les évidences du parc de Saint-Crépin, les études acoustiques qui démontrent les dépassements sonores, malgré les promesses écrites par le promoteur avant l'enquête publique, et bien plus d'un an après on en est toujours à nous battre contre le bruit des éoliennes ». L'engagement du promoteur à pallier les éventuels problèmes de bruit est bien réel, puisque dans un document daté du 16 décembre 2004, il écrivait : « Toutefois, si en fonctionnement, l'émergence était trop importante, le porteur de projet prendra toutes les mesures nécessaires à la réduction de cet impact et au confort des riverains. »

## Quel bonheur... le silence

Ces mesures se résument, à l'heure actuelle, à la pose de bandes adhésives sur le bord d'attaque des pales qui ont, certes, réduit les émissions sonores, mais ne les ont pas ramenées dans les limites pré-

conisées par la loi (3 décibels la nuit). Un petit tour dans le village suffit à mesurer les impacts et collecter la rancœur des habitants. « Sur un plan purement esthétique, ce n'est pas génial, mais ce n'est pas ça qui est le plus dérangeant, déclare Véronique Desbrières. Je trouve dommage qu'on ait implanté ces éoliennes si près des maisons, sachant qu'il y a en France suffisamment d'endroits dégagés où mettre des éoliennes sans gêner personne. Mon problème, c'est que ma chambre est à l'ouest, pile face aux éoliennes, et que, même en hiver, je dors avec la fenêtre ouverte. Sincèrement, le bruit porte atteinte à ma qualité de vie, à mon sommeil et ce que je demande c'est simplement que les éoliennes soient arrêtées la nuit. On les voit souvent s'arrêter la journée et tourner la nuit, alors pourquoi ne pas inverser et les arrêter plutôt la nuit ? C'est tout ce que je demande... »



Philippe Gorron, habitant d'Azay et adjoint au maire, subit les bruit des éoliennes implantées quasiment "au fond de son jardin". (photo J.-P. B.)

C'est au hameau d'Azay que le problème est le plus sensible. Enormes, majestueuses, les six éoliennes semblent plantées en bout de chaque jardin tellement elles sont proches. Philippe Gorron revêt la double casquette de premier adjoint au maire de Saint-Crépin et d'habitant d'Azay. Il a, d'un côté, participé à la délibération municipale pour l'implantation du parc, de l'autre, il subit les nuisances de ce même parc. « Utiliser la force du vent pour produire de l'électricité est un principe intelligent, mais sur le fond, je suis sceptique. Les éoliennes sont à 500 m des premières maisons, alors quand la préfecture recommande 900 m... On est en plein dedans. On subit des infrasons extrêmement puissants, même avec la télévision allumée et les fenêtres fermées, je peux vous dire précisément quand

les éoliennes s'arrêtent et quand elles redémarrent tellement on les entend. C'est incroyable ! On est perturbés par le bruit et quand elles sont arrêtées, je peux vous dire qu'on revit et qu'on a la sensation d'un grand soulagement. N'ayons pas peur des mots ! Ce que je demande, et je ne suis pas le seul dans le sillage, c'est l'arrêt des éoliennes la nuit. C'est d'utilité publique » !

Une position courageuse quand on sait que Philippe Gorron est adjoint (aux finances). Il porte aujourd'hui ses espoirs sur les résultats des dernières analyses sonores, effectuées par vent de sud soufflant en moyenne à 11 m/s, des conditions dans lesquelles le hameau d'Azay subit les plus fortes nuisances.

« C'est un bruit qu'il est difficile de décrire. C'est un diable de fond sonore qui vient par-dessus tous les autres bruits et on ne peut pas s'y habituer. On supporte nos bruits habituels quand on travaille, quand on utilise des machines ou qu'on écoute la radio, mais maintenant il y a toujours celui des éoliennes en plus. Et quand elles s'arrêtent, c'est incroyable, on le remarque tout de suite... On se dit « ah, quel bonheur ».

La question reste de savoir si le conseil municipal regrette sa délibération en faveur de l'implantation du parc. « Je ne pense pas qu'il y ait de regret. Je dirais que ce parc a été mal fait, qu'on n'a pas pris assez de précautions, mais maintenant comment faire ? À mon avis, si on avait respecté les distances réglementaires, il y aurait moins d'éoliennes devant nous... Ce qu'on aurait du faire, c'est négocier, avant de signer, l'arrêt des éoliennes la nuit, quitte à toucher moins de taxe professionnelle. Acheter notre tranquillité, en quelque sorte ! C'est un argument pour les autres communes qui ont des projets ».

Expérience vécue !

Jean-Philippe BEQUET.